



PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRANGES-AUMONTZEY

Séance du Jeudi 9 Octobre 2025

à 18 h 30

Sous la présidence de Monsieur Frédéric THOMAS, Maire de la Commune

La convocation du 2 octobre 2025 avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 17 Juillet 2025
2. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations
3. Mise à jour du tableau des effectifs : suppression de 3 postes
4. Admission en non-valeur de créances éteintes – Budget Commune 2025
5. Admission en non-valeur– Budget Commune 2025
6. Décision Modificative Budget Commune 2025
7. Attribution du marché « programme voirie 2025 à 2028 »
8. Attribution du marché « Aménagement de la Rue du Pré Dixi »
9. Avenant n° 3 au Marché de mise en accessibilité et rénovation énergétique de la Mairie – Lot 2 Ravalement ITE – Etanchéité
10. Convention avec le Conseil en Architecture Urbanisme Environnement
11. Participation aux frais de raccordement électrique pour une maison d'habitation située 573, rue des Ménimis
12. Signature d'un bail à ferme avec le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) de Blanchefeigne
13. Solidarité en faveur des communes sinistrées par l'incendie des Corbières
14. Modification des tarifs de la location de la salle des fêtes et de la salle polyvalente
15. Rapport sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges pour l'année 2024
16. Désignation d'un référent EESH
17. Exercice du droit de préemption forestier sur la parcelle boisée cadastrée section B n° 1659 lieudit La Beotte et B n° 456 lieudit Au Breheux
18. Procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maître sur le territoire de la Commune de Granges- Aumontzey (sans propriétaire connu et dont la taxe foncière n'a pas été acquittée)
19. Procédure d'incorporation de parcelles sans maître sises sur le territoire de la Commune (successions ouvertes depuis plus de 30 ans)
20. Passage du Rallye Vosges Grand Est

Sont présents : DURIEZ Frédéric, GROSJEAN Claude, GUYOT Régine, LAURENT Etienne, MAURICE David, MOUROT Corinne, PERRIN Christine, PERRIN Eric, ROUSSEL Elisabeth, STACH René, THOMAS Frédéric.

Procurations : BARETH Lydie (à DURIEZ Frédéric), BONNE Martine (à GROSJEAN Claude), COLLIN Stéphane (à MOUROT Corinne), CUNY Cyril (à LAURENT Etienne), DAESCHLER Laetitia (à THOMAS Frédéric), JACOB Christophe (à STACH René), MOREIRA Jorge (à PERRIN Eric), SOMARÉ Christelle (à GUYOT Régine),

Est absent excusé : VOIRIN Julien

Sont absents : BATOUZ Antoine, KILINC-LAGUIN Marie-Cécile, MARCHAL Sophie.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 11 – le quorum n'est pas atteint

Procurations : 8

Nombre de votants : 19

Le quorum n'étant pas atteint, la séance est reportée au mercredi 15 octobre 2025.

Une nouvelle convocation sera adressée conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée sans délibération.

Le Maire,
Frédéric THOMAS

